

CONSEIL DE PROMOTION IFIP FIN DE SCOLARITÉ

VOS ÉLUS ONT PORTÉ VOS
REVENDEICATIONS LORS DU
DERNIER CONSEIL DE PROMOTION
QUI S'EST TENU LE 11 JUIN 2024 À
CLERMONT-FERRAND.
DANS CE RAPIDE COMPTE-
RENDU, NOUS VOUS LIVRONS LES
RÉPONSES APPORTÉES À NOS
QUESTIONS:

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
INSPECTEURS
STAGIAIRES,
11 JUIN 2024



SCOLARITÉ

La Direction indique que les travaux sur la dédensification se poursuivent. Cependant, elle a pu nous apporter des réponses quant à des allègements qui seraient sûrement mis en œuvre dès la prochaine année.

Sur la **partie socle** : un allègement des enseignements juridiques est prévu afin de dispenser une base juridique à tous les stagiaires. Cela entraînera automatiquement une disparition des auto-tests.

Une importante mise à jour sur les cours de management est prévue avec le choix de contextualiser les mises en situation.

Le socle dispensera davantage de comptabilité. Enfin, des cours d'impôt sur le revenu seront dispensés au socle afin de dégager du temps sur le bloc. Cela permettra d'alléger les cours d'impôt sur le revenu pour ceux qui ne requièrent pas un approfondissement (fiscalité professionnelle). Il est prévu un renforcement de cette matière au bloc pour ceux qui en ont effectivement besoin.

L'alliance **CFDT-CFTC** se réjouit de constater que les revendications portées lors des précédents conseils ont été prises en compte.

ÉVALUATIONS

ÉCRITS

BLOC CONTRÔLE FISCAL - ÉPREUVE DE LA PROPOSITION DE RECTIFICATION

Nous avons interrogé la Direction sur la raison pour laquelle cette épreuve devait être rédigée à la main, à l'ère de la dématérialisation, et pour s'aligner sur la réalité du terrain.

La Direction a indiqué que l'épreuve était manuscrite pour des raisons techniques notamment à cause du nombre de flux que cela engendrerait.

Les efforts, en lien avec les services informatiques, se poursuivent afin de pouvoir rendre opérationnel cette épreuve de façon dématérialisée.

BLOC SPL

Les stagiaires relevaient la non-praticité du fait de jongler entre le format papier et le format dématérialisé.

La Direction a indiqué que les épreuves mixtes c'est-à-dire combinant une partie papier et une partie dématérialisée allaient être abandonnées.

Ce type d'épreuve constituait un test pour l'ENFIP. La Direction s'est rendu compte que cela n'était pas concluant car cela complexifiait davantage la correction.



ÉVALUATION GLOBALE DE LA SCOLARITÉ

AUTRES

La Direction admet que le questionnaire est perfectible. Elle assure poursuivre le travail dessus afin d'obtenir des réponses utiles et correctement orientées afin d'améliorer la formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION PRATIQUE PROBATOIRE

Pour les stagiaires affectés en BDV ou DirCoFi qui ont l'impression d'être laissés à l'abandon car les titulaires ne feraient pas l'effort de venir davantage au bureau afin de les former : la Direction rappelle les contraintes inhérentes aux vérificateurs à savoir les déplacements et le télétravail.

La Direction indique qu'il existe des outils de communication à distance. Cependant, elle rappelle l'importance de se retrouver régulièrement en présentiel et précise qu'il faut prendre attache avec son enseignant référent en cas de difficultés.

Concernant les **changements de poste à la dernière minute au sein des DRFIP/DDFIP** : La Direction indique qu'en cas de problème, les stagiaires peuvent prendre attache avec leur enseignant référent afin de discuter avec la DRFIP/DDFIP d'accueil et le stagiaire pour mieux appréhender ces changements.

Concernant les **réponses tardives du mouvement d'affectation des postes aux choix** : La Direction indique que ce sujet dépasse le cadre de l'ENFIP bien qu'elle y soit très attentive. L'ENFIP avait demandé de communiquer ces résultats plus tôt. En effet, le calendrier mis en place par la centrale est incompressible et l'ENFIP ne peut pas agir dessus.

Concernant l'**indemnité de stage** : La Direction indique que la demande de revalorisation sera relayée au niveau national.

Concernant le **problème des logements à Paris** : Le sujet est effectivement pris en compte et des réunions ont été animées. La Direction évoque plusieurs circonstances notamment le nombre important de stagiaires, les logements réquisitionnés pour les Jeux Olympiques pour lesquels l'ALPAF a eu une réponse tardive et le fait que certains ne souhaitent pas rejoindre des foyers ALPAF.



VOS ÉLUES AU CONSEIL DE PROMOTION

Mélissa DAOUD

Fadila LARBI

